

## Finalisation de la prise de participation dans le projet « Greenfield » annoncé le 2 décembre dernier

## Signature d'un contrat d'études dans le cadre d'un projet « Greenfield » au Sénégal pour produire du BioGNV

---

**Agripower France (« Agripower ») annonce avoir finalisé la prise de participation à hauteur de 49% du capital social et des droits de vote dans une société pour le développement d'une unité de méthanisation en injection bio-méthane annoncé le 2 décembre dernier.**

Cette unité aura une capacité d'injection de 122 Nm<sup>3</sup>/h avec une capacité de traitement de près de 10 900 tonnes par an d'intrants.

Pour rappel, Agripower a signé dans le cadre de ce projet un marché de travaux de 3,0 M€. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2026 avec un objectif de mise en service au 1<sup>er</sup> trimestre 2027. L'injection de biométhane s'effectuera dans le réseau GRDF au tarif réglementé.

Agripower, via sa filiale Agripower Partner, prend ainsi une participation de 49 % du capital et des droits de vote dans la société porteuse du projet et devrait mettre à disposition un compte courant d'associé de 0,8 M€ dans le cadre du financement global du projet d'un montant de 5,5 M€ (incluant le contrat de travaux de 3,0 M€).

### Agripower signe un accord stratégique pour le développement du BioGNV à Dakar

Agripower France annonce par ailleurs avoir signé un protocole d'accord (MoU - Memorandum of Understanding) avec le Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD) de Dakar. Cet accord porte dans sa 1<sup>ère</sup> phase sur la réalisation d'une étude de faisabilité pendant 12 mois en vue de la conception d'une unité de méthanisation destinée à produire du BioGNV à partir des déchets organiques de la région.

Le projet étudié vise une capacité de production de 320 Nm<sup>3</sup>/h, permettant d'alimenter jusqu'à 100 bus urbains. La ville de Dakar a en effet engagé un vaste programme de modernisation de son réseau de transport en commun, prévoyant le déploiement de bus à motorisation au gaz naturel afin d'accompagner la croissance démographique et de réduire la pollution atmosphérique.

Le contrat d'étude global représente 0,4 M€. La part confiée à AGRIPOWER, à hauteur de 0,33 M€, est financée par le FASEP sous forme de don. La seconde phase, sur laquelle Agripower devrait se positionner, sera dédiée à la réalisation et à la mise en service de l'unité de méthanisation industrielle.

**Prochain communiqué financier : Résultats semestriels 2025-2026 – 26 mars 2026**

**Retrouvez toute l'information sur le site [www.agripower-france.com](http://www.agripower-france.com)**

---

## À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation, pouvant aller jusqu'à des prises de participations capitalistiques.

En 2024-2025, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires économique de 4,4 millions d'euros.

---

### RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication  
Guillaume Le Floch  
agripower@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 70

### RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication  
Fatou-Kiné N'Diaye  
fndiaye@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 34